



ACTUALITÉ

On a besoin de vous les jeunes citoyens de lac-delage ENSEMBLE ON PEUT FAIRE MIEUX!



CRÉATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) AU LAC-DELAGE

L'OBJECTIF de ce projet est d'intéresser les jeunes aux «affaires municipales», les impliquer dans la vie de leur ville et de leur permettre de construire leur citoyenneté... Autant d'objectifs auxquels peut répondre l'installation d'un conseil municipal des jeunes.

Tu seras en 5^e ou 6^e année du primaire ou en 1^{re} ou 2^e secondaire à partir de septembre 2022 et tu es intéressé à faire partie du Conseil municipal des Jeunes (CMJ), tu transmets

par courriel tes intentions de faire partie de ce comité à la Ville de Lac-Delage à ville@lacdelaqe.qc.ca avant le 2 septembre. Nous accepterons tous les jeunes intéressés. Pas d'élection, il suffit d'être intéressé à améliorer les choses dans sa Ville.

Si vous avez des interrogations ou des questions, vous pouvez nous contacter au 418-848-2417, il nous fera plaisir de répondre à vos questions. ■

Être un bon voisin

L'UTILISATION D'OUTILS ÉLECTRIQUES À L'EXTÉRIEUR: UNE QUESTION DE BON VOISINAGE!

Les nuisances sonores sont à l'origine de nombreux conflits de voisinage, que le bruit émane des personnes ou d'activités professionnelles. Bien souvent, les auteurs de nuisances sonores ne se rendent pas compte de l'inconfort qu'ils provoquent et des conséquences néfastes du bruit et de la poussière sur autrui. Maintenir un climat paisible est la responsabilité de tous et une question de respect.

Svp, le samedi et le dimanche, pensez à vos voisins! Merci beaucoup! ■



Donnez vie à vos projets!



Trouvez sous un même toit les conseils et les outils pour vous aider à réaliser vos projets, petits et grands.

418 626-1146 | 

 **Desjardins**
Caisse de Charlesbourg

NOUS JOINDRE

BUREAU MUNICIPAL

24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage (Québec), Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417
Télécopieur : 418 848-1948
Courriel : ville@lacedelageqc.ca
Site Internet : www.lacedelage.qc.ca

Heures d'ouverture de 8 h 30 à 12 h
Du lundi au jeudi et de 13 h à 17 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

NUMÉROS IMPORTANTS

Travaux publics	418 264-0592
Urgence (soir et fin de semaine)	418 264-0820
Écocentre Québec	418 641-6004
Sûreté du Québec, poste de Lac-Beauport	418 841-3911
Bureau de poste	418 848-3380
CLSC La Source	418 849-2572
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
SOPFEU (Incendie de forêt)	1 800 463-3389

OFFRE DE GARDIENNAGE

Charles-Antoine Bouchard	418 848-0709
Florence Mercier	418 912-8321
Frédérique Paradis	418 848-1846
Gaëlle Ricaud	581 984-3475
Florence Lemoine	418 848-0706
Lauranne Turgeon	418 848-7812
Charlotte Lebel	418 848-1228
Marie-Alice Boucher Trudel	418 848-7837 ou 418 929-7837
Juliette Jacques	418 564-5445
Alexie Breton	418 564-5445

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiendront les :
scéances ordinaires :
12 septembre et 11 octobre 2022

BRANCHEZ-VOUS !

Restez informé et inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens au lacedelage.qc.ca.

Suivez notre page **Facebook** pour être informé des tout derniers développements !

BABILLARD MUNICIPAL

FERMETURES

L'Hôtel de Ville est fermé le lundi 5 septembre pour Fête du travail
L'Hôtel de Ville est fermé le lundi 10 octobre pour Action de grâce

COMPTES DE TAXES 2021

4e versement de taxes municipales : 19 septembre 2022

NETTOYAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Nous procéderons au nettoyage du réseau d'aqueduc le 4 octobre pour la haute-ville et l'avenue du Lac. Le 5 octobre, ce sera la basse-ville de 8h00 à midi.

Nous vous suggérons de ne pas faire la lessive au cours de cette journée
puisque
l'eau pourrait être colorée et pourrait tacher vos vêtements.

Merci de votre compréhension !



TRAVAUX PUBLICS

Cueillette des monstres ménagers

Il y aura une cueillette des monstres ménagers du 11 au 14 octobre 2021.

Les monstres ménagers incluent non limitativement: cuisinières, laveuses à linge et à vaisselle, sècheuses, fours et autres accessoires de même nature, tapis, matelas, vieux meubles, accessoires électriques et autres ameublements, réservoirs de tout genre (chauffe-eau, huile, etc.), bicyclettes, baignoires et douches.

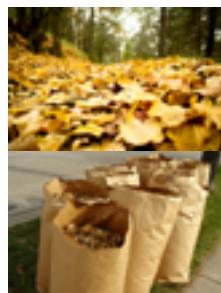
Les matériaux de construction, de démolition ou de rénovation ne sont pas des monstres ménagers. Donc, ils ne seront pas ramassés.

L'occupant devra déposer ses monstres ménagers le plus près possible de la rue, toutefois, en aucun cas, ils ne doivent être placés dans la rue. Vous avez droit à un volume maximal de 3 mètres cubes et un monstre ménager ne doit pas peser plus de 125 kg.

Notez bien qu'à l'exception des 2 cueillettes annuelles, annoncées par la municipalité et cédulées à des dates précises, en tout temps, vous pouvez vous rendre aux **écocentres de la ville de Québec (excepté l'écocentre de la Ville de Stoneham)**.



Sacs en papier obligatoire pour les feuilles



Lors des collectes de feuilles du 10 octobre et le 7 novembre prochain, seuls les sacs de papier seront ramassés. ■

Merci de votre collaboration!

TUTORAT EN MATHÉMATIQUE

Lucie
Bernier

418 255-0875
lucie_bernier@hotmail.com

Septembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Octobre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
25	25	26	27	28	29	30
31						

- Déchets
- Compost
- Recyclage
- Feuilles
- Monstres
- Chargement conteneur déchet - refuge
- Chargement conteneur recyclage -manoir + refuge



PUBLICITÉ DANS VOTRE JOURNAL LOCAL

Vous désirez avoir une publicité dans le journal Le Delageois? Il suffit de nous transmettre un courriel à l'adresse ville@lacadelage.qc.ca ou d'appeler au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à la promotion de votre projet ou de votre entreprise.



Aînés-nous à vous aider!

Vous avez 50 ans et plus?

Vous voulez obtenir de l'information sur les ressources et les services du milieu

Vous avez besoin d'être accompagné(e) dans vos démarches?

Nous pouvons vous aider à trouver les ressources pouvant répondre à vos besoins, et ce, de manière gratuite et confidentielle.

Pour plus d'information contactez :

Cassandra Goulet
Travailleuse de milieu

Stoneham-et-Tewkesbury
Lac- Beauport/Lac-Delage
Notre-Dame-des-Laurentides

Cellulaire : 418-933-5483

CONSEIL MUNICIPAL



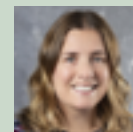
Maire
M. Guy Rochette
mairie@lacadelage.qc.ca

- Représentant à la table des maires à la MRC de la Jacques-Cartier;
- Liaison avec les autres paliers de gouvernement et la Ville de Québec;
- Communication avec les citoyens;
- Développement économique et immobilier;
- Superviser et appuyer les conseillers dans leurs responsabilités respectives.



CONSEILLÈRE #1
Responsable des finances, administration et communication
Mme Jannys Landry
jlandry@lacadelage.qc.ca

- Ressources humaines;
- Responsable du bénévolat et botins des ressources;
- Accueil des nouveaux citoyens;
- Site internet, Facebook et journal Le Delageois;
- Ententes intermunicipales;
- Budget et rapport financier;
- Comptes payables;
- Substitut à la sécurité publique.



CONSEILLÈRE #4
Responsable aux loisirs et à la culture
Mme Isabelle Coulombe
icoulombe@lacadelage.qc.ca

- Ententes intermunicipales sur les loisirs et la culture;
- Liaison avec les divers intervenants en matière de loisirs et culture;
- Comité de la famille;
- Aînés;
- Politique familiale;
- Comité culturel;
- Optimisation des services et activités de loisirs et de culture à Lac-Delage;
- Substitut à l'environnement.



CONSEILLER #2
Responsable des travaux publics et voirie
M. Alexandre Morin
amorin@lacadelage.qc.ca

- Entretien du réseau routier;
- Déneigement;
- Entretien des bâtiments;
- Entretien et amélioration des infrastructures;
- Embellissement et amélioration de la visibilité et propreté de la Ville;
- Liaison avec le Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Substitut à l'urbanisme et au CCU.



CONSEILLÈRE #5
Responsable de la sécurité publique
Mme Christiane Gosselin
cgosselin@lacadelage.qc.ca

- Sécurité civile (mesures d'urgence);
- Protection de la personne et propriété;
- Sécurité incendie et premier répondant;
- Transport collectif;
- Application des règlements municipaux;
- Substitut aux finances, administration et communication.



CONSEILLER #6
Responsable de l'environnement
M. Jonathan Baker
jbaker@lacadelage.qc.ca

- CONSEILLER #3**
Responsable de l'urbanisme
M. Marc Boiteau
mboiteau@lacadelage.qc.ca
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
 - Mise en valeur du territoire;
 - Mise à jour du plan d'urbanisme de la Ville selon le schéma d'aménagement;
 - Développement domiciliaire;
 - Substitut aux loisirs et à la culture.

- Usine de filtration;
- Assainissement des eaux;
- Matières résiduelles et matières recyclables;
- Entente Écocentre avec la Ville;
- Protection du lac et règlementation;
- Diagnose du lac (liaison avec l'APPEL);
- Substitut aux travaux publics.



VÊTEMENTS, CHAUSSURES, SAC À MAINS

VENEZ-NOUS VOIR!

Les travaux de construction du bâtiment municipal avancent!

Malgré les contraintes de disponibilité de matériaux et de main d'œuvre que subit actuellement le domaine de la construction, tout se déroule relativement très bien et sans trop d'imprévus. Selon le dernier échéancier et si tout va comme prévu, les travaux seront complétés quelque part en décembre 2022 ! Nous savons que cela occasionne son lot d'inconvénients, merci de votre compréhension.



Voici quelques photos de l'avancement des travaux. Nous tenons à remercier monsieur André Binggeli de prendre de si belles photos de l'évolution des travaux, ces photos sont très précieuses pour nous.

On a tous hâte à l'ouverture officielle ! ■



Fin des droits acquis pour les piscines construites avant le 1^{er} novembre 2010

En réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années, le Règlement a été modifié et s'appliquera désormais à toutes les piscines, et ce, peu importe leur date d'installation.

Rappelons que les propriétaires des piscines construites avant le 1^{er} novembre 2010 bénéficiaient d'une exemption. Ils n'avaient donc pas à se conformer aux mesures de protection du Règlement. Désormais, ils le devront.

Considérant les coûts associés à l'installation d'une enceinte, particulièrement pour les piscines creusées et semi-creusées, un délai supplémentaire est accordé aux propriétaires concernés pour la mise aux normes de leur cour qui devra être réalisée au plus tard le 30 septembre 2025. ■

JE SÉCURISE
MA PISCINE,
C'EST MA RESPONSABILITÉ

Votre
gouvernement



Québec

PROTEGEONS NOTRE LAC



SVP ne pas nourrir les canards
et autres oiseaux aquatiques

L'**eau**

C'EST **PRÉCIEUX**

L'ÉCONOMISER C'EST
JUDICIEUX!





Communiqué

Pour diffusion immédiate

Lundi, le 15 août 2022

STATIONNEMENTS DANS LES RUES ET SÉCURITÉ

Au conseil de lundi dernier, des citoyens se sont présentés pour signaler certaines problématiques reliées à la sécurité dans les rues municipales. Bien que la Ville de Lac-Delage fait beaucoup d'interventions pour améliorer la sécurité, nous constatons que l'augmentation de la circulation automobile dans la ville amène aussi certaines problématiques. Le Conseil travaille en collaboration avec les différentes instances pour améliorer et corriger ces situations. Cependant, la meilleure action demeure la collaboration citoyenne. Les interventions de la Ville sont limitées, la sensibilisation et le respect des règles demeurent l'affaire de tous.

Dans ce contexte, voici quelques points soulevés qui méritent d'être portés à votre attention.

La plupart des rues permettent le stationnement durant la période estivale. Cependant, nous observons que le stationnement dans certaines rues peut créer des situations potentiellement dangereuses pour la sécurité des piétons et aussi restreindre le passage des véhicules d'urgence.

Nous ne souhaitons pas imposer de nouvelles réglementations en matière de stationnement parce que nous croyons que les citoyens sont en mesure de faire preuve de jugement pour éviter des accidents et aussi permettre que les véhicules d'urgence puissent se rendre sur les lieux en cas de besoin.

Ainsi, particulièrement dans le secteur de la rue des Crans, nous demandons aux résidents de ne pas stationner leurs véhicules de chaque côté de la rue de façon à bloquer ou gêner le passage d'un véhicule d'urgence. Pensez que ça pourrait être votre résidence qui nécessite une telle intervention.

Nous désirons demander la collaboration des propriétaires de résidences en bordure des côtes (avenue des Monts et Pied-des-Pentes) de privilégier le stationnement dans les entrées plutôt que dans la rue. Ces sections sont très dangereuses pour les piétons. Svp, soyez respectueux et faites preuve de prudence. Enfin un message particulier aux automobilistes habitués d'emprunter ces côtes : respectez les limites de vitesse. Il n'est pas interdit de diminuer en deçà de la limite permise dans les périodes achalandées.

La Ville travaille actuellement sur des solutions pour l'an prochain pour améliorer la sécurité des utilisateurs sur toutes les voies de circulation de la ville.

Merci beaucoup de votre habituelle collaboration.

Josée Desmeules, B.A.A.
Directrice générale
Ville de Lac-Delage

Guy Poulin,
Directeur incendie
Municipalité des Cantons-
Unis-de-Stoneham



Pare-étincelles obligatoire

RÈGLEMENT CONCERNANT LES BRÛLAGES
(RÈGLEMENT N° G-2007-06)

Les feux d'agrément sont permis dans les foyers à feu ouvert en maçonnerie ou tout autre foyer vendu par les commerces, exclusivement pour les feux extérieurs. Il devra être doté d'un chapeau pare-étincelles pour empêcher les particules de combustible de s'échapper et placé à une distance sécuritaire de tout bâtiment. Le seul combustible permis est le bois de type bois de chauffage. ■



NE CONFONDONS PAS TOILETTES ET POUBELLES



ÇA BOUCHE LES CANALISATIONS
ÇA POLLUE
ÇA CRÉE DES PANNES AU NIVEAU DES POMPES DE LA STATION D'ÉPURATION
C'EST PUNISSABLE

Veillez à mettre une poubelle à proximité des WC

MARCHÉS PUBLICS

Savourer la jacques-cartier

Jusqu'au 9 octobre prochain, visitez l'un des 3 marchés publics de la région et savourez les produits frais et locaux des producteurs présents.

TROIS MARCHÉS PUBLICS DANS LA RÉGION CETTE ANNÉE

Le Marché public des Cantons animera le parc des Fondateurs tous les jeudis jusqu'au 8 septembre prochain. Il est de retour au parc des Fondateurs tous les jeudis, cette fois, sous le toit de la patinoire. Les visiteurs pourront faire leurs emplettes au sec, beau temps, mauvais temps, le marché public étant situé sous le toit de la nouvelle patinoire couverte.

Le Marché public de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier fera le bonheur des gourmands tous les dimanches, dès 10 h à la Place de l'Église. Les visiteurs pourront faire le plein de récoltes toutes fraîches jusqu'au 9 octobre prochain.

Enfin, le Marché public de Saint-Gabriel-de-Valcartier est de retour cette année, dans l'espace communautaire. Après une édition couronnée de succès les 18 juin et 18 juillet derniers, il reprendra du service pour une dernière fois le 20 août prochain, sous le toit de la patinoire couverte.

DES MARCHÉS FESTIFS ET ANIMÉS

En plus de se régaler de produits frais et prêt-à-manger, les visiteurs pourront aussi s'y accrocher les pieds alors que l'animation est de retour cet été dans les marchés publics de la région. Danse country, fête familiale, prestations musicales, activités pour enfants et encore plus animeront les marchés tout au long de l'été. Surveillez les pages Facebook des différents marchés pour connaître toute la programmation en détail.

Le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et maire de Stoneham-et-Tewkesbury, M. Sébastien Couture invite par ailleurs les citoyens à visiter leur marché public et d'en faire un arrêt incontournable pour leurs emplettes. ■



Cet été, découvrez les marchés de la région!

MARCHÉ PUBLIC DES CANTONS

Jusqu'au 8 septembre
Tous les jeudis, de 15 h à 19 h
Parc des Fondateurs,
Stoneham-et-Tewkesbury

MARCHÉ PUBLIC DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER

Le 20 août
De 10 h à 16 h
Zone communautaire,
Saint-Gabriel-de-Valcartier

MARCHÉ PUBLIC DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

Jusqu'au 9 octobre
Tous les dimanches, de 10 h à 14 h 30
Place de l'église,
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Pour plus d'information, visitez le www.mrc.jacques-cartier.com/marches-publics.



PRIX DU PATRIMOINE DES RÉGIONS DE LA CAPITALE-NATIONALE
ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Arielle de Garie récompensée

L'artiste de Stoneham-et-Tewkesbury Arielle DeGarie s'est illustrée en juin dernier à l'occasion de la 9^e édition des Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale de la Chaudière-Appalaches. L'artiste multidisciplinaire a reçu les honneurs dans la catégorie Interprétation et diffusion grâce à ses nombreuses réalisations qui ont mis en lumière l'histoire et le patrimoine de son secteur, Tewkesbury.

Dans la catégorie Conservation et préservation, c'est la Ville de Shannon qui s'est distinguée avec la restauration de la Petite école du 4^e rang. Le maréchal-ferrant de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier Réjean Murry s'est vu attribuer le titre de porteur de tradition, lui qui a su transférer sa passion et ses connaissances à son fils, ses petits-fils et à d'autres passionnés qui assureront la relève. Enfin, c'est la Corporation de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac qui a été choisie lauréate dans la catégorie Mise en valeur et préservation du paysage pour la mise en lumière de la Chapelle.

Rappelons que les Prix du patrimoine, une initiative concertée mise de l'avant par Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, sont remis aux deux ans à des individus ou à des organismes qui mettent le patrimoine en valeur de manière respectueuse et inventive. Plus de détails au www.mrc.jacques-cartier.com/prix-du-patrimoine. ■



Le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et maire de Stoneham-et-Tewkesbury, Sébastien Couture et Arielle DeGarie

FONDS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

270 000 \$ Pour la réalisation de deux projets dans la région

La MRC de La Jacques-Cartier a récemment annoncé des investissements de 270 000 \$ pour la réalisation de deux projets dans le cadre du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN).

L'entreprise d'économie sociale **Vallée Jeunesse** s'est vu octroyé la somme de 120 000 \$ pour implanter un mini village constitué de 4 dômes et de 6 mini chalets. Ce projet novateur *Expérience Nature*, qui représente un investissement total de 334 000 \$, permettra d'assurer une plus grande autonomie financière à Vallée Jeunesse en plus de bonifier sa capacité d'accueil et d'offrir une expérience pertinente pour les jeunes qui fréquentent l'établissement.

Les Sentiers du Moulin bénéficient quant à eux d'une aide financière de 150 000 \$ pour le développement d'un réseau de 12 km de sentier pédestre et de 5 km de vélo de montagne. Le nouveau sentier pédestre deviendra un important produit d'appel notamment en raison de la qualité des points de vue, ainsi que de la présence de nombreux points d'intérêts à caractère géologique. Le projet, dont le coût total s'élève à 300 675 \$, prévoit par ailleurs l'installation de 10 panneaux d'interprétation qui illustreront et décriront les caractéristiques géologiques de la région. Les 5 km de sentiers de vélo de montagne seront quant à eux aménagés spécialement pour les débutants. ■



©Andy Vathis

SDE DE LA JACQUES-CARTIER

Une aide financière de 65 000 \$ pour les entreprises d'ici

Trois entreprises, dont deux sont situées à Stoneham-et-Tewkesbury, ont vu leur projet d'affaire être soutenu par la Société de développement économique (SDE) de La Jacques-Cartier.



© Boite à Planter

Les résidents de Stoneham-et-Tewkesbury et des alentours ont déjà pu se régaler des fruits et légumes biologiques de saison du nouveau producteur maraîcher **Les Jardins du Détour**. Cette entreprise, qui a reçu une subvention Jeunes promoteurs de 5 000 \$, encourage l'économie circulaire, alors qu'elle utilise les déchets organiques produits par la Microbrasserie La Souche transformés en engrais biologique pour alimenter son jardin.

Quant à la nouvelle entreprise **La Boite à Planter**, elle propose un concept de « prêt-à-jardiner » dans lequel on retrouve tous les bons outils et produits pour démarrer ses semis dans une seule boîte afin d'en faire la culture dans un potager ou sur un balcon. L'entreprise en démarrage s'est également vue accorder une subvention Jeunes promoteurs de 5 000 \$.

Enfin, une nouvelle microbrasserie fera son apparition dans la région en 2023. **La Microbrasserie Alpenstock Inc.** offrira une expérience unique à leurs futurs clients en offrant des bières de grande qualité, brassées sur place et accompagnées d'une offre alimentaire innovante. L'entreprise qui installera ses pénates à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a reçu un prêt de 50 000 \$, en plus d'une subvention Jeunes promoteurs de 5 000 \$.

Pour connaître tous les services offerts de la SDE de La Jacques-Cartier et les aides financières disponibles, visitez le www.sde.jacques-cartier.com. ■

Concerts Lac-Dejazz 2022

Le 29 juillet, Concerts Lac-Dejazz recevait au Manoir du Lac Delage le groupe Des Sourcils et comme invité spécial le talentueux violoniste Sylvain Neault. Malgré un ciel menaçant au courant de la journée, celui-ci s'est bien dégagé en soirée ce qui nous a permis de faire le spectacle sous les étoiles. Des Sourcils nous a servi leurs plus récentes compositions de jazz manouche agrémentées de solos endiablés, particulièrement pour M. Neault! Ce nouvel album «Le Club Chaud» surtout rythmé mais parfois calme nous a fait «swingner» et donné de belles images en tête!

Le 12 août, nous avons reçu la chanteuse Marie-Claire Linteau accompagnée de l'excellent pianiste Sébastien Champagne. Ici aussi, Dame Nature s'est finalement rangée de notre côté et nous avons pu faire le spectacle sous les étoiles, parfois filantes, et la Pleine Lune! Oui il faisait froid mais Mme Linteau et M. Champagne y ont mis toute leur énergie et même plus pour nous réchauffer. Une prestation hors du commun où nous avons pu apprécier l'énorme talent de ces artistes.

Les Concerts Lac-Dejazz tiennent à remercier la Ville de Lac-Delage et le Manoir du Lac Delage de même que les partenaires suivants sans qui ces concerts n'auraient pas été possibles: M. Sylvain Lévesque, notre député provincial, la Caisse Desjardins de Charlesbourg, Solotech, Epic Construction, CCAP, Vente et Location Remorque.CA, Sushi Taxi de Stoneham, notre député fédéral Joël Godin, Long & McQuade, Dépanneur Arsenault et la Brasserie Les 2 Frères. ■



Le verger est tout en pomme!

Ne vous gênez pas pour vous servir, elles sont là pour ça! Et si le cœur vous en dit, transmettez-nous vos photos de votre expérience de votre cueillette en famille. On fera un petit montage souvenir de nos récoltes.

Une pomme par jour, éloigne les maladies pour toujours! ■



FORFAIT
FAMILLE
COMBLÉE!



PROMO DE
BIENVENUE**

Plus de vitesse Internet
sans frais
pendant 3 mois et un
crédit de **100\$**
sur votre première facture!

DUO

Internet illimité
et télévision

91,09 \$
/mois*

CCAP

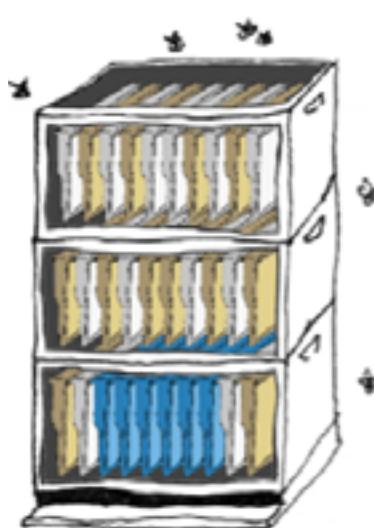
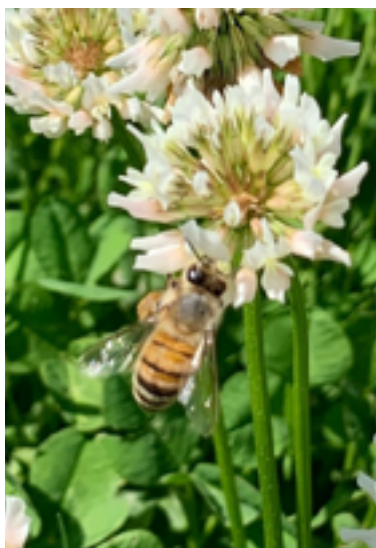
418.849.7125
ccapcable.com | f

*Le forfait comprend : Internet Gamma, la consommation illimitée, le Wifi 360, l'application Parents+, la Base numérique et la location d'un terminal G10. **La promo de bienvenue est réservée aux nouveaux clients de la CCAP uniquement. Elle comprend la bonification du service Internet au niveau supérieur pour le même prix pendant 3 mois et un crédit de 100 \$ applicable sur la première facture (avec engagement de 18 mois et un abonnement à minimum 2 services). Ne peut être jumelé à une autre promotion. Certaines conditions s'appliquent. Le forfait et la promotion sont sujets à changement sans préavis. Taxes en sus.

Des nouvelles de notre ruche

Première grosse miellée de la saison. La colonie est rendue à 3 étages. Dans l'étage du dessous (la chambre à couvain) on retrouve la reine et les alvéoles accueillent principalement les abeilles en développement (oeufs, larves et nym-

phes). Dans les étages du haut, les abeilles entreposent le nectar qui s'évapore doucement et devient miel ! Pour produire 1kg de miel, les abeilles butinent jusqu'à 4 000 000 de fleurs. ■



Cadres d'oeufs	6
Cadres de miel	12
Cadres d'abeilles	25
Nombre de hausses	3
Santé de la reine	Oui

CADRES

- Couvain
- Miel
- Vide

et le calendrier des prochaines visites de la fin de saison

RÉCOLTE DU MIEL ET TRAITEMENT

7 septembre à 14h45

La récolte du miel comporte plusieurs étapes: la récupération des cadres mûrs, le brossage des abeilles retardataires et le transport des cadres de miel vers l'extraction. En plus, il faut ramener la ruche à une seule hausse en préparation pour l'hiver et traiter la colonie contre le varroa sans plus tarder. Le traitement de la colonie est inclus dans cette visite.

Durée: 1 heure

NOURRISSAGE DE LA COLONIE

mercredi 15 septembre 2021 à 13h30

Le nourrissage de la colonie est essentiel: sans nourrissage, les abeilles n'ont tout simplement pas assez de ressources pour passer l'hiver. Par ailleurs, il est important de nourrir les abeilles avec du sirop de sucre, beaucoup plus digeste. Ce sirop est inclus dans cette visite. C'est aussi le moment de mettre en place le réducteur d'entrée et le tiroir sous la base de la ruche.

Durée: 1 heure

HIVERNAGE DE LA RUCHE

mercredi 13 octobre 2021 à 13h30

Au moment où les températures baissent sous 10 degrés Celsius, la ruche doit être protégée du froid et des grands vents à l'aide d'un matériau isolant et d'un couvercle en styromousse. Tout le matériel requis pour l'isolation est inclus dans cette visite.

Durée: 1 heure

Tricot thé

Vous avez le goût d'apprendre à tricoter, d'échanger des patrons et des trucs de tricot tout en dégustant un petit thé ? Joignez-vous au groupe des tricoteuses du lac Delage, le mercredi soir, 19h00, à la salle du conseil de la ville au 24, rue du Pied-des-Pentes.

Pour information et confirmation de votre présence contactez Christiane Gosselin au 418 803-6375. Au plaisir de tricoter avec vous !



Scrabble pour tous

Quand : tous les jeudis

Où : à l'hôtel de ville de Lac -Delage

À quelle heure : 14:00h

Apportez votre jeu.

Les règles sanitaires sont en vigueur

Info : Monique Beaulac, monique.beaulac@ccapcable.com





COMMANDER EN LIGNE

WWW.LACDELAGE.COM

Potage, repas complet,
dessert, sauce à pâtes, et
bien d'autres...

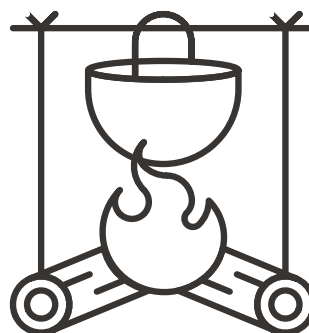
Se conserve plus de 5 jours au froid.

RAMASSER AU MANOIR

Disponible
du jeudi au samedi



RÉCHAUFFER DANS L'EAU FRÉMISSANTE



DÉGUSTER DE CHEZ NOUS À CHEZ VOUS



Carrossier ProColor



Votre voiture est endommagée ?

Appellez: *Eric Blais*

418 561-0084

**Service d'estimation
à domicile.**

Nous faisons affaire avec tous les assureurs du Québec

Nous remplaçons aussi des vitre d'auto!

